# **Faillites**

### À savoir

- Les données sur les faillites sont plus difficilement comparables d'un pays à l'autre et davantage influencées par la législation nationale.
- Les données relatives à l'Australie et au Royaume-Uni indiquent dans l'ensemble une hausse des entrées et sorties d'entreprises, avec une légère augmentation des faillites ces dernières années. Les taux de faillite au Danemark et aux États-Unis sont nettement inférieurs aux sommets atteints au plus fort de la crise mais celui du Danemark a amorcé une nouvelle hausse.

#### **Pertinence**

La récente crise mondiale a ravivé l'intérêt pour l'entrepreneuriat, considéré comme un moteur essentiel de la reprise économique et de la croissance de l'emploi. Pour analyser les incidences des cycles économiques sur la politique en faveur de la création d'entreprise mais aussi sur les faillites, les responsables de l'action publique et les analystes ont besoin de données aussi actualisées que possible. Les indicateurs de court terme fournis dans la présente section sont une réponse à ce besoin.

## **Définitions**

La Base de données des indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat s'appuie sur des données découlant de définitions nationales uniquement. Des ajustements sont opérés, dans la mesure du possible, pour s'approcher au plus près des définitions type de l'Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics (omission de l'agriculture et des entreprises publiques, exclusion des entreprises inactives, etc.).

La faillite est employée comme indicateur alternatif à celui des décès d'entreprise présenté dans un autre chapitre de cette publication.

Elle désigne généralement l'ouverture d'une procédure judiciaire (insolvabilité) lorsqu'une entreprise n'est plus en mesure d'assurer le remboursement de sa dette. Il n'est pas exclu que la société continue d'exister.

Les sources des données concernant les faillites utilisées pour la Base de données des indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat sont décrites au tableau A.2 de l'annexe A.

## Comparabilité

Chaque pays ayant une législation différente en matière de faillite, le concept de « défaillance » d'une entreprise représenté dans les données recouvre des réalités différentes selon les pays. Dans certains d'entre eux, une déclaration de faillite

signifie que l'entreprise doit mettre immédiatement fin à ses activités commerciales. Dans d'autres, les entreprises peuvent se déclarer en faillite tout en poursuivant leurs activités commerciales, la direction opérationnelle étant assurée par des administrateurs judiciaires. L'entreprise finit par fermer lorsqu'elle atteint le stade de la liquidation, mais il arrive aussi qu'elle puisse poursuivre ses activités, moyennant toutefois des restrictions et avec une nouvelle équipe dirigeante à sa tête. Certaines entreprises figurant dans les registres d'entreprises peuvent ainsi être à la fois actives et en faillite; il est donc très difficile d'utiliser un concept de décès fondé uniquement sur la faillite, notamment parce que certaines entreprises théoriquement en faillite peuvent se redresser.

Par ailleurs, les entreprises peuvent fermer pour des raisons diverses, seules certaines d'entre elles disparaissant pour cause de liquidation à la suite d'une faillite. Des études portant sur la gestion financière des entreprises ont mis en évidence le fait que la probabilité pour une entreprise de connaître une procédure de mise en faillite ou d'autres procédures d'insolvabilité varie selon le pays, de même que l'issue de ces procédures. La proportion de procédures de mise en faillite qui aboutissent à une liquidation effective, et non à une restructuration, varie aussi d'un droit national de la faillite à l'autre.

En raison des problèmes de comparabilité décrits ci-dessus, les comparaisons internationales de données issues de la Base de données des indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat doivent se concentrer sur l'évolution des valeurs plutôt que sur les valeurs elles-mêmes.

#### Remarques

La tendance-cycle rend compte sous une forme combinée des mouvements à long terme (tendance) et de ceux de moyen à long terme (cycle) dans la série originale (voir http://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=6693).

#### Source/base de données en ligne

Base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat.

#### Pour en savoir plus

Eurostat (2010), Estimation of recent business demography data, DOC.06/EN/EUROSTAT/G2/BD/JUN10.

OCDE (2010), « Measuring Entrepreneurship », Cahiers statistiques de l'OCDE, n° 15, www.oecd.org/dataoecd/50/56/46413155.pdf.

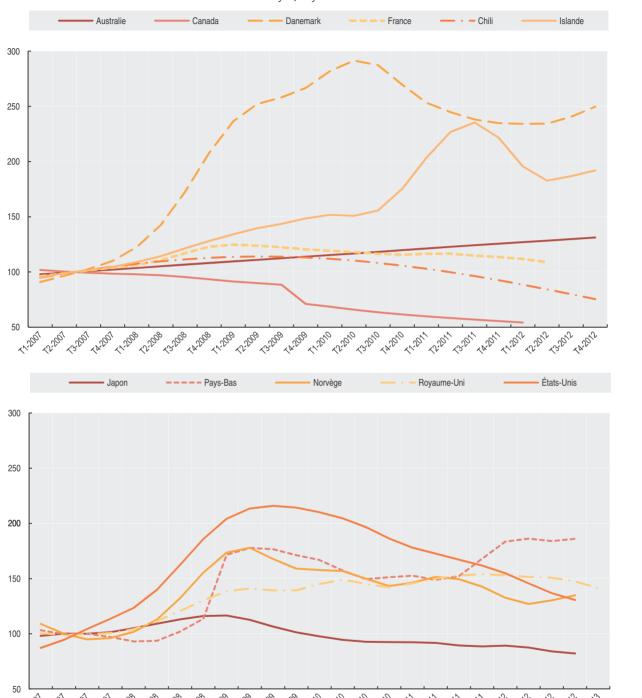
OCDE (2011), Panorama de l'entrepreneuriat 2011, chapitre 1, Éditions OCDE. http://dx.doi.org/10.1787/9789264097735-fr

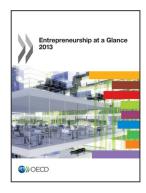
ONU (2008), Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), Révision 4, 2008, Nations Unies, New York, http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/isic-4.asp.

PANORAMA DE L'ENTREPRENEURIAT 2013 © OCDE 2013

Graphique 1.2. Faillites, échantillon de pays

Tendance-cycle, moyenne 2007 = 100





#### Extrait de:

# **Entrepreneurship at a Glance 2013**

# Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/entrepreneur aag-2013-en

## Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Faillites », dans Entrepreneurship at a Glance 2013, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <a href="https://doi.org/10.1787/entrepreneur\_aag-2013-5-fr">https://doi.org/10.1787/entrepreneur\_aag-2013-5-fr</a>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

